

Écrit par le 7 juillet 2026

# 13 millions d'euros pour la grande transformation de l'hôpital d'Apt



7 mois après la fermeture de son service de chirurgie, le [centre hospitalier du Pays d'Apt](#) s'apprête à vivre une transformation profonde qui sera accompagnée par l'[Agence régionale de santé \(ARS\) Provence-Alpes-Côte d'Azur](#), la [Région Sud](#), le [Département de Vaucluse](#), la [Ville d'Apt](#) et la communauté de communes [Pays d'Apt Luberon](#) (CCPAL).

Ce mercredi 1er juillet, [Yann Bubien](#), directeur général de l'ARS PACA, [Dominique Santoni](#), présidente du Département de Vaucluse, [Thierry Suquet](#), préfet de Vaucluse, [Gilles Ripert](#), président de la CCPAL et [Jean Aillaud](#), maire d'Apt, ont signé une convention de partenariat visant à soutenir un programme d'investissements majeur pour la transformation du centre hospitalier du Pays d'Apt qui s'inscrit dans son projet d'établissement 2025-2030.

Ecrit par le 7 juillet 2026

Le projet va dans le même sens que la récente labellisation 'Hôpital de proximité' de l'établissement qui se situe à Apt. L'objectif est de moderniser le centre hospitalier, renforcer ses missions essentielles et améliorer la prise en charge des habitants du territoire.

## Répondre aux besoins prioritaires du territoire

Si bon nombre d'habitants et d'élus du territoire présentent une inquiétude concernant l'avenir de l'hôpital suite à la fermeture de son service chirurgie le 31 décembre dernier, ce projet a pour objectif d'aller de l'avant en faisant évoluer l'établissement qui concerne un bassin de vie d'environ 30 000 habitants\*, avec une « mobilisation collective pour l'avenir de l'hôpital d'Apt », indique le Département de Vaucluse.

Ainsi, cette transformation vise à répondre aux besoins prioritaires du territoire, à savoir : la médecine polyvalente et gériatrique, les urgences et les soins non programmés, les consultations spécialisées avancées, les soins médicaux et de réadaptation, la filière gériatrique territoriale, les soins palliatifs et le lien ville-hôpital. À savoir que le territoire connaît une population vieillissante, avec une part des personnes âgées d'au moins 75 ans en augmentation constante depuis 2010\*.

## Plus de 13M€ d'investissements

Pour accompagner cette transformation, l'ARS PACA va investir 7M€ pour la réhabilitation complète des unités de soins de longue durée et de soins médicaux et de réadaptation de l'aile C. Ces investissements permettront aussi de mieux répondre aux besoins des patients après une prise en charge en urgence, avec l'ouverture d'un service de médecine post-urgence, d'augmenter le nombre de lits en médecine (14 lits) et l'offre de consultations spécialisées, d'améliorer les conditions d'accueil en unité de soins de longue durée et en soins médicaux et de réadaptation, de tripler le nombre de lits de soins palliatifs, passant de deux à six lits, de moderniser le plateau technique de rééducation, et de conforter les urgences et le SMUR.

L'Ehpad La Madeleine, situé à Apt et dépendant du centre hospitalier du Pays d'Apt, va lui aussi faire l'objet d'investissements qui permettront de créer 14 places supplémentaires, portant la capacité totale de l'établissement à 80 places, dont 6 places dédiées à l'hébergement temporaire, mais aussi la rénovation de 27 places existantes et la création d'un Pôle d'activités et de soins adaptés de 14 places pour les résidents présentant des troubles cognitifs ou des troubles du comportement modérés. Au total, ce sont 6,25M€ qui seront consacrés à l'Ehpad, dont 3,25M€ investis par l'État via l'ARS PACA, et 3M€ par le Département sur la période 2027-2030.

\*Source : [Rapport d'observations définitives - Centre hospitalier du Pays d'Apt - Exercices 2018 et suivants](#) de la Chambre régionale des Comptes PACA

Ecrit par le 7 juillet 2026

# Cavaillon, la santé enjeu de politique territoriale



**Première commune de France à lancer une mutuelle communale en 2013, [Caumont-sur-Durance](#) a ouvert une voie aujourd'hui empruntée par plusieurs milliers de collectivités. Après [Avignon](#), [Cavaillon](#) s'engage à son tour dans cette démarche destinée à faciliter l'accès à une complémentaire santé moins coûteuse. Une initiative qui témoigne de l'évolution du rôle des collectivités face aux difficultés d'accès aux soins.**

Inflation, hausse continue des cotisations des complémentaires santé, difficultés à trouver un médecin

Ecrit par le 7 juillet 2026

traitant... Les questions de santé s'invitent désormais au cœur des préoccupations des collectivités locales. Si l'Assurance maladie rembourse une partie des dépenses de santé, le reste à charge demeure parfois conséquent. Pour de nombreux ménages : retraités, étudiants, travailleurs indépendants, demandeurs d'emploi ou familles modestes, le coût d'une complémentaire santé peut conduire à reporter, voire abandonner certains soins.

### L'essor rapide des mutuelles

C'est la raison pour laquelle les mutuelles communales connaissent un essor rapide. Le principe ? Une commune négocie, au nom de ses habitants, un contrat collectif auprès d'un organisme complémentaire afin d'obtenir des tarifs plus avantageux que ceux proposés dans le cadre d'une souscription individuelle. Selon les profils, les économies peuvent atteindre 30 à 40%, grâce à la force de la négociation collective.



Copyright Ville de Cavillon

### Caumont-sur-Durance, un laboratoire devenu référence

C'est dans le Vaucluse que cette aventure a commencé. En 2013, Caumont-sur-Durance lançait la première mutuelle communale de France. L'objectif était déjà de lutter contre le renoncement aux soins en proposant une couverture santé plus accessible. Treize ans plus tard, cette initiative locale est devenue une référence nationale. Le modèle a essaimé dans plusieurs milliers de communes françaises. À Caumont-sur-Durance, près de 650 habitants bénéficient aujourd'hui de cette mutuelle négociée collectivement, preuve de la pertinence d'un dispositif qui répond à un besoin durable.

Ecrit par le 7 juillet 2026

### **Une initiative qui fait des émules**

L'exemple a inspiré de nombreuses collectivités, y compris les villes importantes. Avignon a ainsi lancé sa propre mutuelle communale en 2026. Ouverte aux habitants mais également aux personnes qui travaillent ou étudient dans la cité des Papes, elle affiche déjà des résultats encourageants : selon les premiers bilans communiqués par la municipalité, les adhérents réalisent en moyenne 15% d'économies tout en bénéficiant d'une couverture mieux adaptée à leurs besoins.

### **Cavaillon entre dans la dynamique**

À Cavaillon, la création d'une mutuelle communale figurait parmi les engagements de campagne du maire réélu Gérard Daudet. La municipalité vient d'en engager la concrétisation. Avant de consulter les organismes complémentaires, la Ville souhaite toutefois connaître précisément les attentes des habitants. Une enquête est donc ouverte jusqu'au 30 septembre 2026, en ligne sur le site internet municipal, via un QR Code et en version papier distribuée avec le magazine municipal ou disponible à l'accueil de la mairie. Mission ? Mesurer le nombre potentiel d'adhérents afin de disposer d'un véritable poids dans les futures négociations avec les assureurs et obtenir les meilleures conditions tarifaires.



Copyright Magnific

**Mutualiser pour mieux protéger**

Ecrit par le 7 juillet 2026

Contrairement à une mutuelle municipale qui serait financée par la collectivité, la mutuelle communale ne représente aucune dépense pour les finances locales. La commune agit comme facilitatrice : elle met en concurrence plusieurs organismes et négocie un contrat collectif au bénéfice de ses administrés. Les offres sont généralement accessibles sans questionnaire médical, sans limite d'âge, sans délai de carence ni condition de ressources, avec plusieurs niveaux de garanties afin de répondre aux besoins des jeunes actifs, des familles, des seniors ou encore des travailleurs indépendants. Certaines donnent également accès à des réseaux de soins pratiquant des tarifs préférentiels.

### **La santé, une compétence qui s'invente aussi sur le terrain**

Si la politique de santé demeure une compétence de l'État, les collectivités territoriales prennent une place de plus en plus importante dans ce domaine. Les communes créent des maisons de santé, soutiennent l'installation de médecins, développent des actions de prévention, accompagnent les personnes fragiles ou favorisent l'accès à une complémentaire santé.

### **Le Département de Vaucluse, la Région Sud-Paca...**

Le Département de Vaucluse agit quant à lui à travers ses compétences sociales : protection maternelle et infantile, accompagnement des personnes âgées, politique du handicap, insertion ou encore autonomie. La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur intervient quant à elle davantage sur l'aménagement sanitaire du territoire, le financement de certains équipements, la formation des professionnels de santé et les dispositifs destinés à lutter contre les déserts médicaux. Cette complémentarité traduit une évolution profonde des politiques publiques : si l'organisation du système de santé reste nationale, l'accès effectif aux soins se construit désormais à l'échelle des territoires.

Ecrit par le 7 juillet 2026



Copyright magnific

### Un outil contre le renoncement aux soins

Cette montée en puissance répond à une réalité préoccupante. Si plus de 95% des Français disposent aujourd'hui d'une complémentaire santé, plusieurs centaines de milliers de personnes restent insuffisamment couvertes ou renoncent encore à certains soins, notamment en optique, dentaire ou audiologie. Les retraités, les travailleurs indépendants et les ménages dont les revenus dépassent légèrement les plafonds d'aide figurent parmi les plus touchés par la hausse des cotisations. Les mutuelles communales apportent également un accompagnement de proximité grâce à des permanences locales et un interlocuteur identifié. Une dimension humaine qui explique en grande partie le succès grandissant de ces dispositifs dans les territoires.

### Les Infos pratiques

L'enquête préalable à la création de la [mutuelle communale de Cavaillon](#) est ouverte jusqu'au 30 septembre 2026. Le questionnaire est accessible sur le site internet de la Ville de Cavaillon via le QR Code diffusé par la commune ; en version papier, distribuée avec le magazine municipal de juin ou disponible à l'accueil de la mairie. Répondre au questionnaire [ici](#). À l'issue de cette consultation, la municipalité engagera les négociations avec les organismes de complémentaire santé afin de sélectionner l'offre la plus avantageuse pour les habitants.

Ecrit par le 7 juillet 2026

Mireille Hurlin

## Deux restaurants vaucloisiens fermés pour manque d'hygiène



Le 19 juin dernier, la [préfecture de Vaucluse](#) a procédé à la suspension administrative d'activité de deux établissements de restauration dans le département pour « manquements graves à l'hygiène. »

Ecrit par le 7 juillet 2026

Chaque année, plusieurs centaines d'inspections sont réalisées dans les restaurants et commerces alimentaires du département, ce qui permet au territoire d'observer une diminution significative de fermetures pour non-respect des règles, et donc une progression constante du niveau global d'hygiène.

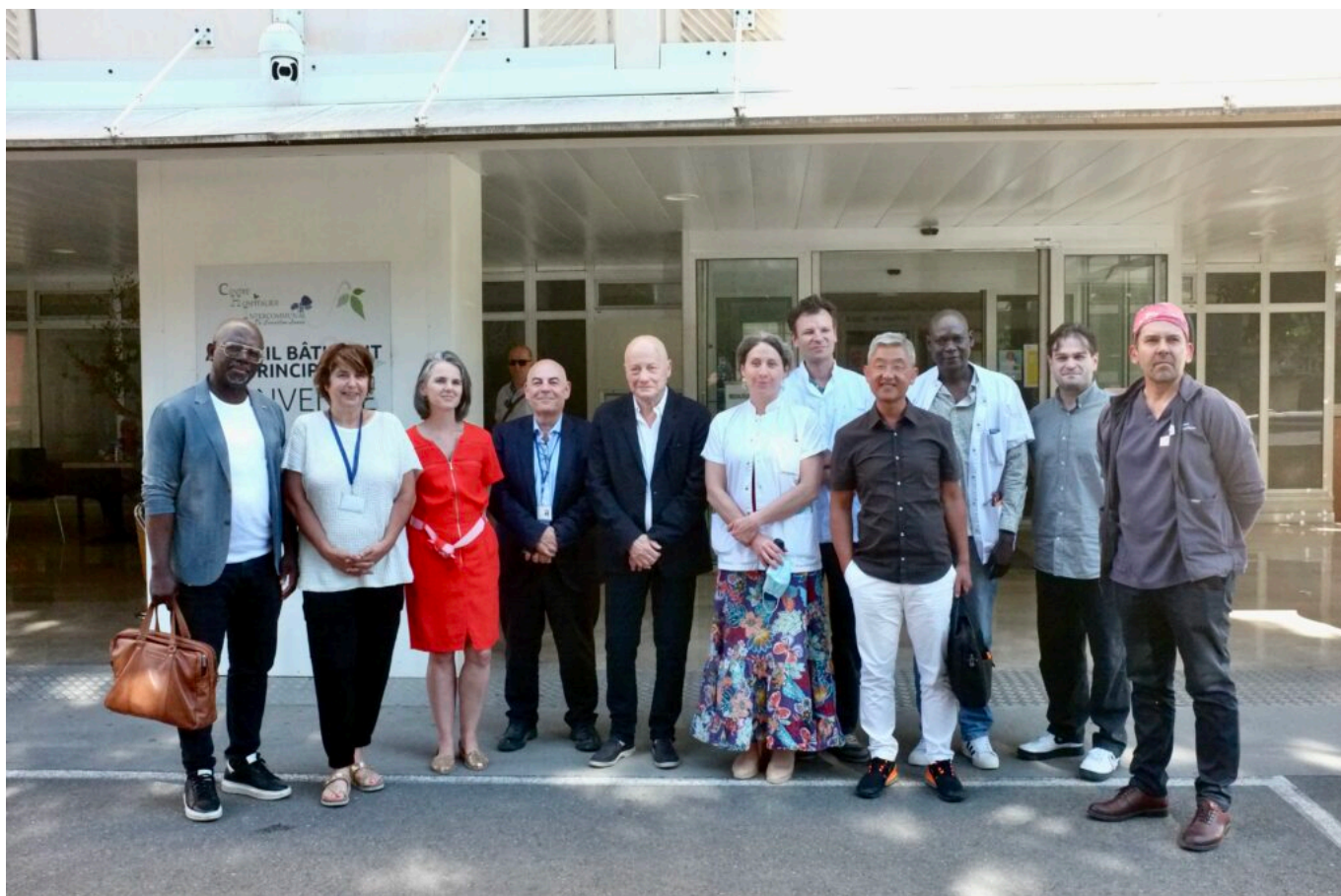
Cependant, certains établissements présentent encore des manquements à l'hygiène. Le 19 juin dernier, la préfecture a suspendu l'activité de deux établissements un snack-kebab et un restaurant routier. Ces derniers ont présenté des manquements graves à l'hygiène : présence de nuisibles, absence de maîtrise des températures de conservation de certains produits, et absence de nettoyage et de désinfection. Ces deux établissements resteront fermés tant qu'ils n'auront pas répondu aux exigences de sécurité sanitaire qui sont à respecter en matière de restauration.

Dans un objectif de transparence vis à vis de la santé des consommateurs, la plateforme [Alim'confiance](#) permet à chacun de consulter librement niveau d'hygiène des établissements qui ont fait l'objet d'une inspection sur les 12 derniers mois.

---

## L'hôpital de Cavailon affiche sa bonne santé

Ecrit par le 7 juillet 2026



**Contrastant singulièrement avec nombre d'hôpitaux français, le centre hospitalier de Cavillon - Lauris affiche un bilan de santé positif. Depuis la perte de sa certification auprès la Haute Autorité de Santé en 2022, l'établissement cavaillonnais a effectué une « remontada » assez spectaculaire. L'équilibre financier a été retrouvé depuis 2023, le nombre de prises en charge de patients a progressé de 74 %, l'équipe s'est enrichie d'une centaine de professionnels, dont 25 médecins et un plan d'investissements de 40 M€ devrait permettre à l'établissement de se développer et de poursuivre l'élargissement de son offre de soins.**

« On est parti de très loin... » c'est avec ces mots que [Gérard Daudet](#), Président du Conseil de Surveillance de l'[hôpital de Cavillon - Lauris](#), a entamé le point presse organisé le 9 juin dernier dans les locaux de l'établissement. Autour de [Pierre Pinzelli](#), directeur général des Centres Hospitaliers d'Avignon - Carpentras - Cavillon Lauris, et Denis Polito, directeur de l'hôpital de Cavillon, une importante partie de l'équipe médicale dirigeante était réunie pour faire un point sur l'état de santé de l'établissement cavaillonnais. Le satisfecit est général et « les occasions de donner des bonnes nouvelles sont trop rares pour ne pas être soulignées » a précisé Pierre Pinzelli.

Ecrit par le 7 juillet 2026

## « Notre croissance ne connaît pas de crise »

Côté chiffres, la direction s'est félicitée de la progression du nombre de prises en charge de patients. Il est passé de 50 000, en 2023 à 87 000 en 2026, soit une progression de 74%. Le nombre de personnes hospitalisées est passé sur la même période de 10 500 à 14 600. Du côté des urgences, le nombre de personnes accueillies a enregistré lui aussi une progression, de 23 800 en 2023 à 32 000 en 2025. Quant au nombre de patients opérés, il était de 1 500 en 2023, contre 4 500 en 2025. Enfin, le nombre de personnes ayant bénéficié d'une consultation était de 40 000 contre 31 000 en 2023.

## « L'hôpital de Cavillon est un établissement qui va bien »

***Pierre Pinzelli, directeur des Centres Hospitaliers d'Avignon, de Carpentras et de Cavillon - Lauris***

Au-delà de cet aspect quantitatif Pierre Pinzelli a également insisté sur l'évolution qualitative des soins s'appuyant en cela sur les indices de satisfaction des patients. « Notre croissance ne connaît pas de crise » a-t-il précisé. En effet, la progression de l'activité de l'établissement s'est accompagnée de l'arrivée d'une centaine de nouveaux collaborateurs dont 25 médecins. Un plan d'investissement de 40 M€ étalé jusqu'en 2029 devrait permettre, entre autres, la réfection du service des urgences et des chambres d'hospitalisation. Il est également prévu un doublement des salles d'opérations, ou encore la modernisation de la pharmacie. Celle-ci sera la première dans le département de Vaucluse à se doter, fin 2027, d'un robot de préparation des piluliers. Une petite révolution dans l'organisation de ce service trop méconnu des hôpitaux. L'établissement s'équipera également d'un deuxième IRM et procèdera au remplacement du premier.

## Une offre de soins qui s'est élargie

Depuis deux ans l'offre de soin du centre hospitalier de Cavillon s'est élargie de manière significative. Un service à orientation pneumologique de 12 lits adossé à celui d'Avignon a été ouvert. Après la fermeture de la clinique Synergia de Cavillon en juillet 2025, l'hôpital a développé son propre centre de traitement de l'obésité. 500 patients y sont traités chaque année. Le service de chirurgie a vu sa capacité passée de 10 à 25 lits et son offre ambulatoire de 8 à 16 boxes. Le périmètre des consultations de médecines spécialisées s'est aussi élargi couvrant un très large spectre de disciplines. Certaines d'entre elles sont spécifiques à Cavillon comme la chirurgie plastique (reconstructive et esthétique) qui intervient notamment après les traitements des cancers du sein ou de la peau. A noter qu'en chirurgie plastique et pour les actes remboursables aucun dépassement d'honoraire n'est pratiqué, comme c'est aussi le cas pour le traitement de l'obésité.

Ecrit par le 7 juillet 2026

## **L'hôpital de Cavaillon lance un programme dédié à la chirurgie gynécologique coelioscopique**

En ce mois de juin 2026, l'hôpital de Cavaillon lance un programme dédié à la chirurgie gynécologique coelioscopique (mini-invasive) avec l'ambition d'offrir des interventions moins invasives, plus sûres et plus rapides. Avec la mise en œuvre de ce programme, qui devrait aussi permettre de limiter les « migrations » thérapeutiques, l'hôpital de Cavaillon escompte rendre accessible ces techniques à un plus grand nombre de femmes.

A noter enfin qu'avec l'ouverture du nouvel EHPAD de Cavaillon, prévu pour cet été 2026, un centre de dépistage pour les personnes fragiles y sera installé en son sein. Rappelons que ce nouvel établissement accueillera 107 résidents, qu'il est situé à quelques pas de l'hôpital qui en a la gestion.

### **Le collaborations inter établissements se développent**

Les développements et le redressement du centre hospitalier de Cavaillon Lauris ont été conduits avec la volonté de construire une offre de soins de dimension territoriale associant plusieurs établissements. Ardent défenseur d'une architecture hospitalière de ce type, Pierre Pinzelli s'est félicité que l'hôpital de Carpentras ait pu rejoindre celui d'Avignon et de Cavaillon Lauris. C'est ainsi qu'est née la fédération médicale inter-hospitalière (FMIH). C'est dans ce cadre que 15 des médecins urgentistes de Cavaillon peuvent intervenir, et sur la base du volontariat, auprès du services des urgences de Carpentras. De la même manière si l'hôpital d'Apt a délocalisé depuis janvier dernier ses interventions chirurgicales sur Cavaillon, les consultations pré et post opératoires ont pu être maintenues sur Apt.

Ces collaborations inter établissements permettent aussi de regroupements d'activités. Ainsi, aujourd'hui, certaines analyses du laboratoire de Cavaillon sont effectuées à Avignon. Plus récemment, l'hôpital de Cavaillon qui vient d'internaliser la préparation des traitements de chimiothérapie contre le cancer, le fait également pour l'hôpital d'Apt. Ces collaborations permettent d'améliorer et d'harmoniser la qualité des soins apportés sur tout le territoire et pour le plus grand nombre argumente Pierre Pinzelli.

---

## **minimiil s'installe dans Ma première usine à Carpentras**

Ecrit par le 7 juillet 2026



**Après une levée de 1M€, la marque française des shots probiotiques [minimiil](#) vient d'intégrer Ma première usine à Carpentras. L'entreprise a investi dans son outil de production entièrement certifié bio. Elle vise une capacité de 500 000 shots par an.**

Deux ans après son lancement, minimiil, pionnière des shots fermentés dédiés au microbiote, franchit un cap industriel. Après une phase de sous-traitance à Clermont-Ferrand, la startup rapatrie l'intégralité de sa production sur un site en propre à Carpentras, au sein de la pépinière agro-industrielle Ma première usine. L'histoire commence en 2023 à Clermont-Ferrand. [Fabien Marret](#), [Olivier Gagneau](#) et [Annouk Voisin](#) sont les créateurs de minimiil. « Auparavant, j'avais créé une entreprise en 2009, vendue en 2018. Je suis resté dirigeant jusqu'en 2022. Mon entreprise, monbento, fabriquait des lunch boxes pour enfants. Un an après, j'ai décidé, avec les deux autres associés, de repartir sur une autre aventure entrepreneuriale », explique Fabien Marret. Après réflexion, les trois jeunes créateurs se lancent sur un concept qui a du sens et a un impact sur la santé des gens. Ils décident de travailler sur le marché de la fermentation alimentaire, à base de probiotiques.

Ecrit par le 7 juillet 2026

## Une gamme de probiotiques

minimiil lance ainsi en 2023 sa gamme vegan fermentée. « Nous faisons une fermentation lactique avec plusieurs souches, à base de ferments vegan. Pour obtenir cela, nous avons travaillé durant deux années en recherche-développement pour trouver une recette stable. »

Le premier produit est sorti fin 2025 avec un prestataire. L'entreprise a dû faire l'acquisition de son propre matériel pour un budget de 120 000€. Le produit est un shot végétal vivant contenant du lait à base d'avoine ou d'amande et des fruits, plus les ferments. De la vitamine D et des fibres sont également ajoutées pour apporter un complément santé encore plus fort. Le produit d'une contenance de 60 ml permet de nourrir quotidiennement son microbiote intestinal.



La gamme se décline dans quatre parfums lancés sur ce mois de juin. ©Olivier Muselet / L'Echo du Mardi

Ecrit par le 7 juillet 2026

## Arrivé à Carpentras en mai

Les trois associés ont fait un dépôt de candidature auprès de la CoVe. Un nouvel atelier production était en effet libre à la location dans la zone réservée à Ma première usine sur le Marché-gare de Carpentras. « Notre objectif était d'être chez nous et d'assurer notre production nous-mêmes. Cette opportunité est une grande chance pour notre entreprise, avec des loyers de location très attractifs sur plusieurs années, jusqu'à cinq ans. Nous avons réalisé quelques travaux pour adapter l'outil de production à notre process. Pour le lancement de l'entreprise, nous avons eu des subventions de la part de la BPI. Nous venons par ailleurs de lancer une levée de fonds d'un million d'euros. L'entreprise vient d'obtenir la certification bio par l'organisme Ecocert et a lancé sa première production sur le mois de juin avec une gamme comportant quatre parfums, dont trois nouveaux. Nous venons d'embaucher une responsable qualité et production. »



L'entreprise a fait l'acquisition de matériel pour sa production. ©Olivier Muselet / L'Echo du Mardi

Les trois associés ont des complémentarités de compétences. Fabien travaille plus sur l'aspect direction, Olivier sur la partie fabrication et recherche-développement et Anouk sur la communication et le

Ecrit par le 7 juillet 2026

marketing. « Pour la partie commerciale, nous nous en occupons tous les trois. » Les produits sont vendus à trois euros l'unité (2,50€ par lot de 20) dans des épiceries fines comme la Grande épicerie de Paris au Bon Marché. Des contacts sont en cours de finalisation pour les magasins bio comme Biocoop et Naturalia. La vente en ligne est également possible.

Les projets de l'entreprise sont de tripler rapidement le chiffre d'affaires. Pour cela, elle va conquérir de nouveaux clients, proposer également ses services de fabrication à façon pour des industriels. Du côté des embauches, l'entreprise a pour projet à terme de recruter un assistant de production. « Nous voulons vraiment développer ce produit qui améliore et préserve la santé humaine. »

#### **minimiil en chiffres :**

- 60 ml de concentré en flacon, baptisé Gut Power, par shot
- 10 milliards de probiotiques par flacon
- quatre souches utilisées pour la fermentation ayant chacune leur spécificité
- 100 % végétal, sans lactose
- 4 saveurs disponibles : Cassis-myrtille, Poire-vanille, Mangue-gingembre-curcuma, et Hibiscus-menthe
- 180 m2 d'outil de production comprenant des chambres froides, la production et des bureaux à l'étage
- 100 000€ d'investissement sur le nouveau site
- Prévisionnels de chiffre d'affaires : 500 000€ en 2027 et 1,5 millions d'€ en 2028

---

## **Forte chaleur en entreprise : les salariés jugent les ventilateurs insuffisants**

Ecrit par le 7 juillet 2026



**Au travail, un ventilateur peut-il encore être considéré comme une réponse suffisante face aux fortes chaleurs ? Alors que les épisodes de canicule s'intensifient, les entreprises sont-elles réellement prêtes à protéger leurs salariés, ou restent-elles trop souvent dans une logique d'adaptation provisoire ? [OberA](#), entreprise française spécialisée dans les solutions de traitement de l'air industriel et du confort thermique, a interrogé 3 713 actifs en France afin de mesurer leur perception des équipements à disposition, l'efficacité réelle des dispositifs et les solutions jugées les plus sérieuses pour bien travailler lorsque la température grimpe. Les résultats révèlent un décalage net entre les attentes des salariés et les réponses encore trop souvent limitées sur le terrain.**

### **Chaleur au travail : l'eau fraîche en tête, mais près d'un salarié sur cinq sans solution**

En période de chaleur, l'eau fraîche reste la première solution mise à disposition par les entreprises, citée par 28% des Français, devant les ventilateurs (16%) et la climatisation (15%). Mais le plus préoccupant concerne 18% des salariés qui déclarent ne bénéficier d'aucun dispositif. Une information problématique qui met à mal les obligations des entreprises.

Ecrit par le 7 juillet 2026

En période de chaleur, quel équipement est le plus souvent mis à disposition dans votre entreprise ?	
Réponses	Pourcentages
Ventilateurs	16 %
Climatisation	15 %
Rafraîchisseurs d'air	4 %
Stores / protections solaires	14 %
<b>Eau fraîche</b>	<b>28 %</b>
Aucun dispositif	18 %
Je ne sais pas	5 %

### Ventilateurs seuls : une réponse jugée insuffisante ou symbolique par 85% des salariés concernés

Lorsque l'entreprise ne met que des ventilateurs à disposition, le constat est sans appel : 63% des Français jugent cette solution insuffisante ou surtout symbolique. Parmi les répondants qui peuvent disposer de ventilateurs, (c'est-à-dire hors salariés non concernés à 26%), cela représente près de 85%. Le ventilateur seul ne suffit pas du tout à répondre aux attentes de confort et de prévention en période de forte chaleur.

Quand votre entreprise met seulement des ventilateurs à disposition, avez-vous le sentiment que cela suffit ?	
Réponses	Pourcentages
Oui, largement	2 %
Oui, dans certains espaces seulement	9 %
Non, c'est insuffisant	28 %
<b>Non, c'est surtout symbolique</b>	<b>35 %</b>
Je ne suis pas concerné	26 %

### Des ventilateurs qui brassent surtout de l'air chaud

Plus d'un actif sur deux (57%) déclare avoir déjà travaillé souvent ou parfois dans un lieu où le ventilateur brassait surtout de l'air chaud. En incluant ceux qui l'ont vécu rarement, l'expérience concerne près de 9 salariés sur 10 (88%). Pour la grande majorité des Français, le ventilateur reste une réponse très limitée lorsque la chaleur s'installe durablement dans les espaces de travail.

Ecrit par le 7 juillet 2026

<b>Avez-vous déjà travaillé dans un lieu où le ventilateur brassait surtout de l'air chaud ?</b>	
<b>Réponses</b>	<b>Pourcentages</b>
Oui, souvent	18 %
<b>Oui, parfois</b>	<b>39 %</b>
Rarement	31 %
Jamais	11 %
Je ne sais pas	1 %

### **Les Français veulent des solutions professionnelles, pas du bricolage**

Pour dépasser le simple ventilateur, 29% des actifs privilégient d'abord les rafraîchisseurs d'air professionnels, devant la climatisation (23%) et l'isolation/protections solaires (17%). Ce classement traduit une attente claire pour des dispositifs concrets, visibles et adaptés au terrain, capables d'améliorer le confort sans reposer uniquement sur des mesures d'appoint.

### [Travail par fortes chaleurs : obligations de l'employeur et droits des salariés](#)

### **Des entreprises trop inactives**

Face aux épisodes de forte chaleur, seuls 11% des Français estiment que leur entreprise anticipe avec des équipements et une organisation adaptée. À l'inverse, 87% décrivent une réponse insuffisante, entre bricolage (29%), retard (23%), adaptation laissée aux salariés (18%) ou quasi-absence d'action (17%).

Ecrit par le 7 juillet 2026

<b>En période de forte chaleur, avez-vous le sentiment que votre entreprise agit vraiment ou qu'elle se contente de faire avec les moyens du bord ?</b>	
Réponses	Pourcentages
Elle anticipe réellement avec des équipements et une organisation adaptée	11 %
Elle agit, mais souvent trop tard	23 %
<b>Elle fait surtout du bricolage : ventilateurs, bouteilles d'eau, fenêtres ouvertes</b>	<b>29 %</b>
Elle attend que les salariés s'adaptent eux-mêmes	18 %
Elle ne fait presque rien	17 %
Je ne sais pas	2 %

### Des ventilateurs inefficaces pour 90% des salariés concernés

Quand il fait très chaud, seuls 7% des actifs estiment que les ventilateurs améliorent réellement le confort. Parmi les salariés qui en disposent (72%), près de 90% décrivent une efficacité limitée, voire contre-productive : air chaud déplacé, action trop localisée ou gênes supplémentaires liées au bruit, aux courants d'air ou aux poussières

<b>Quand il fait très chaud, quelle phrase décrit le mieux l'effet des ventilateurs sur votre lieu de travail ?</b>	
Réponses	Pourcentages
Ils améliorent réellement le confort	7 %
<b>Ils soulagent un peu, mais ne règlent pas le problème</b>	<b>26 %</b>
Ils déplacent surtout l'air chaud	18 %
Ils sont utiles uniquement à proximité immédiate	7 %
Ils créent d'autres gênes : bruit, courants d'air, poussières, gêne entre collègues	14 %
Nous n'avons pas de ventilateurs	23 %
Je ne sais pas	5 %

### Dès 30°C, le ventilateur décroche pour 8 salariés sur 10

Pour 80% des actifs, un simple ventilateur ne suffit plus dès 30°C ou ne constitue jamais une réponse suffisante en période de forte chaleur. Le seuil critique se situe clairement autour de 30 °C, cité par 35% des répondants, confirmant que le ventilateur est perçu comme une solution d'appoint, vite dépassée lorsque la chaleur devient trop forte.

Ecrit par le 7 juillet 2026

À partir de quel niveau de chaleur estimez-vous qu'un simple ventilateur ne suffit plus pour travailler correctement ?	
Réponses	Pourcentages
Dès 25 °C	7 %
À partir de 28 °C	24 %
<b>À partir de 30 °C</b>	<b>35 %</b>
À partir de 32 °C	12 %
À partir de 35 °C	5 %
Le ventilateur ne suffit jamais en période de forte chaleur	14 %
Un ventilateur suffit toujours	2 %
Je ne sais pas	1 %

« Les salariés attendent désormais des solutions plus professionnelles. »

*Thibaut Samsel, dirigeant et fondateur d'OberA*

« La chaleur au travail n'est plus un sujet de confort secondaire, mais un véritable enjeu d'organisation, de prévention et de continuité d'activité, explique [Thibaut Samsel](#), dirigeant et fondateur d'OberA. Le ventilateur peut dépanner ponctuellement, mais il ne peut pas constituer à lui seul une stratégie face aux épisodes de forte chaleur. Les salariés attendent désormais des solutions plus professionnelles, plus adaptées aux usages réels et capables d'apporter un rafraîchissement efficace dans la durée. »

L.G.

## L'Ehpad de la Tour d'Aigues passé à la loupe de Chambre régionale des comptes

Ecrit par le 7 juillet 2026



**[La chambre régionale des comptes de Provence-Alpes-Côte d'Azur](#) a procédé au contrôle de l'association Notre Dame de la Ferrage, gérant un établissement pour personnes âgées dépendantes, au titre des exercices 2020 à 2024.**

Si [le rapport complet est directement consultable sur le site](#) de la Chambre régionale des comptes, en voici la synthèse : « Situé à La Tour-d'Aigues dans le département de Vaucluse, l'Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) Notre-Dame de la Ferrage est un établissement associatif médico-social à but non lucratif, géré par l'association du même nom. »

### **Dégradation de la situation financière**

« Doté de 90 lits et places, d'un Pôle d'activités et de soins adaptés (PASA) et d'un accueil de jour pour des personnes âgées extérieures à l'Ehpad, l'établissement répond à des besoins présents sur le territoire, poursuit chambre régionale des comptes. Affecté par la crise sanitaire, en particulier en 2021, son taux d'occupation s'est relevé depuis lors, pour atteindre 99% en 2024. Malgré cette amélioration notable du taux d'occupation, la situation financière de l'Ehpad est dégradée. Des déficits sont constatés pour chaque exercice entre 2020 et 2024, et la capacité d'autofinancement est négative depuis 2023. La trésorerie nette est importante (600 000 € fin 2024) mais a été divisée par deux depuis 2020. »

### **Dynamique des recettes depuis 2023**

« Dans un contexte national de revalorisations salariales et de fortes tensions sur les effectifs soignants, les dépenses de personnel se sont accrues de 40% en cinq ans, constate le rapport. Les produits de la

Ecrit par le 7 juillet 2026

tarification n'ont en revanche augmenté que de 16% sur la même période. La mise en place d'une tarification différenciée pour les résidents non admis à l'aide sociale laisse entrevoir une évolution plus dynamique des recettes depuis l'exercice 2023. »

### Des risques juridiques ?

« La forte rotation constatée sur les postes de direction entre 2020 et 2023 n'a pas permis à l'établissement de satisfaire toutes ses obligations légales et réglementaires, notamment en matière de fonctionnement des instances et de mise à jour du projet d'établissement et du contrat de séjour. En dépit d'une stabilité retrouvée au niveau de la direction depuis mars 2023, des irrégularités ont été constatées dans certains actes de gestion de l'établissement et en matière de ressources humaines. Ces irrégularités, auxquelles s'ajoutent l'absence de procédure d'achats et d'un dispositif formalisé de prévention des conflits d'intérêts, exposent l'établissement à des risques juridiques. »

L.G.

### Les préconisations de la Chambre régionale des comptes

**Recommandation n° 1.** : Adopter sans délai un projet d'établissement intégrant le plan bleu.

**Recommandation n° 2.** : Régulariser le fonctionnement du CVS via notamment l'adoption d'un règlement intérieur et la rédaction d'un rapport d'activité.

**Recommandation n° 3.** : Réunir le comité social et économique au moins six fois par an conformément aux dispositions du code du travail.

**Recommandation n° 4.** : Tenir un inventaire physique des biens.

**Recommandation n° 5.** : Fiabiliser les annexes 9H à 9J de l'état réalisé des recettes et des dépenses.

**Recommandation n° 6.** : Mettre fin au dépassement du contingent d'heures supplémentaires conformément aux dispositions des articles L. 3121-21 et D. 3121-24 du code du travail.

**Recommandation n° 7.** : Recourir aux contrats à durée indéterminée pour pourvoir à des emplois permanents vacants conformément aux articles L. 1242-1 et 2 du code du travail.

**Recommandation n° 8.** : Réaliser des plannings en conformité avec la législation relative au temps de travail et de repos des salariés.

**Recommandation n° 9.** : Conclure avec les professionnels de santé libéraux intervenant dans l'établissement le contrat prévu à l'article L. 314-12 du code de l'action sociale et des familles.

## Maladie de Parkinson : une journée de sensibilisation à Morières-lès-Avignon

Ecrit par le 7 juillet 2026



**À l'occasion de la Journée mondiale de la maladie de Parkinson, qui a lieu tous les ans le 11 avril, l'association [France Parkinson](#) organise une journée de sensibilisation et de partage autour de la maladie à Morières-lès-Avignon le mardi 19 mai.**

L'Espace Culturel Folard, à Morières-lès-Avignon, accueillera un événement d'information, de sensibilisation et de partage autour de la maladie de Parkinson.

Au programme de cette journée, un forum ouvert avec diverses inspirations, ainsi que la conférence 'Les symptômes non moteurs de la maladie de Parkinson' présentée par Dr Julia Dupouy, neurologue au centre hospitalier d'Avignon.

Ecrit par le 7 juillet 2026



©France Parkinson

## **270 000 personnes touchées en France**

À l'occasion de la Journée mondiale de la maladie de Parkinson, France Parkinson a réalisé un sondage avec l'institut Viavoice qui révèle que les Français ne connaissent pas bien cette maladie qui touche plus de 270 000 personnes dans le pays. Un chiffre qui devrait tripler d'ici 2050 selon une étude chinoise de Dongning S.Yusha C, Chengzhang H parue dans le média médical BMJ.

Selon l'étude, la France présente « un retard préoccupant » en ce qui concerne la croissance de cette maladie contrairement à d'autres pays comme les États-Unis ou le Royaume-Uni où la maladie est au premier plan dans le débat public et scientifique.

**Mardi 19 avril. De 10h30 à 17h. Entrée libre. Espace Culturel Folard. 709 Rue de Folard. Morières-lès-Avignon.**

Ecrit par le 7 juillet 2026

# Le Pontet : et si l'alimentation était la clé pour vieillir en pleine vitalité ?

Ecrit par le 7 juillet 2026



Ecrit par le 7 juillet 2026

## **Une série d'ateliers ludiques sera organisée au CCAS du Pontet du mercredi 20 mai au mercredi 24 juin autour du sujet de l'alimentation et de la santé.**

C'est au cœur de la Résidence arborée des Floralies, le CCAS de la commune, que la diététicienne-nutritionniste [Romane Wtulich](#) a présenté ce programme 'Cocktail de longévité, l'alimentation bien vieillir'. Il s'agit d'ateliers interactifs, récréatifs et pédagogiques. « L'idée-force est de donner à chaque senior des outils adaptés pour mettre en pratique ces conseils dans son quotidien. D'abord faire un bilan diététique, connaître ses habitudes alimentaires, dépister éventuellement des signes de dénutrition, expliquer en quoi chaque aliment joue un rôle dans les apports diététiques, proposer un plan cas par cas, des recettes gustatives qui ménagent son portefeuille et évitent le gaspillage. » Elle ajoute : « On leur apprend à décoder les étiquettes, à ne pas tomber dans le piège marketing, à renforcer leurs défenses immunitaires et montrer l'influence de la nutrition sur le sommeil et la gestion du stress ou encore soutenir le sevrage tabagique grâce à l'alimentation ».

Ces ateliers gratuits, prévus pendant un mois ont été rendus possibles grâce à Sana Omrani, la responsable des Floralies du Pontet. « Bien manger, bien bouger, c'est nécessaire pour préserver durablement la santé de nos résidents, pour partager des moments d'expériences, de témoignages, d'échanges. En relation avec Agirc-Arrco (la retraite complémentaire des salariés) et l'ASEPT (Association Santé Education et Prévention sur les Territoires) de Provence-Alpes-Côte d'Azur, cette manifestation, tous les mercredi à 14h30 entre le 20 mai et le 24 juin, proposera aux personnes âgées de préserver leur autonomie à travers une série de thématiques. Quel type de mangeur suis-je? Sucré ou salé, adepte de repas complets ou de menus fractionnés ? Je prends du plaisir à faire mijoter des petits plats de saison qui ne me ruinent pas. Parallèlement, je marche, le jardine, je bricole, j'ai une activité physique à mon rythme. »

Ambiance conviviale garantie aux Floralies. Du panier à l'assiette sans oublier le plaisir des papilles !

Contact : [pole-seniors@mairie-lepontet.fr](mailto:pole-seniors@mairie-lepontet.fr) - 04 90 03 99 00